



Inter Mutuelles Entreprises

Inter Mutuelles Entreprises
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 22 763 000 € entièrement libéré
N° 493 147 011 RCS Rouen
Entreprise régie par le Code des Assurances

Siège social : 66 rue de Sotteville 76100 Rouen
Adresse postale : 11 rue du Docteur Lancereaux 75378 Paris Cedex 08
☎ 02 32 95 35 92

Inter Mutuelles Entreprises
7, Rue Henri Becquerel

92500 RUEIL-MALMAISON

**UNAPAF- UNION NATIONALE DES
ASSOCIATIONS DE PIEGEURS DE
FRANCE et les associations adhérentes**

**Chez Mr Jean-François BOULOCH
LA BOFFETIERE
27230 SAINT AUBIN DE SCELLON**

E-mail : tellier.jerome@imentreprises.fr
Télécopie : 01 41 27 12 22
Accueil téléphonique : 02 32 95 35 92
Nos conseillers vous répondent de
8H00 à 18H30 (le samedi de 9H00 à 17H00)

ATTESTATION D'ASSURANCE

Inter Mutuelles Entreprises, dont le Siège Social est 66, rue de Sotteville à ROUEN (76), déclare garantir le souscripteur ci-dessus indiqué suivant les dispositions des Conditions Générales et des Conditions Particulières du contrat N° : **971 0001 05427 S 30/31**.

contre les risques suivants :

- Responsabilité Civile
- Protection Juridique suite à accident
- Indemnités forfaitaires accidents corporels
- Assistance

Nous étendons notre garantie Responsabilité civile aux conséquences pécuniaires que vous encourez du fait de l'organisation de manifestations, dans le cadre de l'activité et des prestations que vous nous avez déclarées, pour une durée maximale de 3 journées *chacune, sous réserve que lesdites manifestations bénéficient de toutes les autorisations des Pouvoirs Publics imposées par la réglementation en vigueur.*

A ce titre nous garantissons également les conséquences pécuniaires des responsabilités que vous pourriez encourir à la suite d'un incendie, d'une explosion, d'un dégât des eaux ou d'un bris de glaces, miroirs ou enseignes survenu dans les locaux de moins de 1000 m², exclusivement situés en France métropolitaine, occupés temporairement aux fins de réalisation des manifestations ci-dessus visées et dans la limite des montants suivants :

- Responsabilité locative à concurrence de 2 000 000 €
- Recours de voisins et des tiers à concurrence de 1 000 000 €
- Perte de loyers et privation de jouissance à concurrence de 500 000 €

La présente attestation d'assurance est valable du 01/07/2023 au 31/12/2023.

Elle n'entraîne aucune modification des termes du contrat en cours auquel il y a lieu de se reporter pour le détail des garanties et leurs montants.

Le Représentant d'Inter-Mutuelles Entreprises

Jérôme TELLIER



Inter Mutuelles Entreprises

7 rue Henri Becquerel
92500 RUEIL-MALMAISON
☎ 02 32 95 35 92